



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : Antoine Csutoros, Laurie Hubert, Sarah Desdoits, Christophe Billoin, Loïc Bellion, Thomas Perronno, Sandra Mester, Maëlle Pierrot, Nina Leneveu, Pascal Bellion, Fanny Schultz, Morgane Feret, Léopold Pajot

ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Ouest Am'

Adresse : Agence de Nantes, 5 BD Ampère, 44470 Carquefou

Nature des activités : suivi environnemental des parcs éoliens terrestres

Qualification :

B. QUEL SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe		
<i>Myotis myotis</i> Grand murin		
<i>Myotis blythii</i> Petit Murin		
<i>Nyctalus lasiopterus</i> Grande Noctule		
<i>Miniopterus schreibersii</i> Minioptère de Schreibers		
<i>Myotis mystacinus</i> Murin à moustaches		

<i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées
<i>Hypsugo savii</i> Vespère de Savi
<i>Tadarida teniotis</i> Molosse de Cestoni
<i>Myotis bechsteinii</i> Murin de Bechstein
<i>Myotis daubentonii</i> Murin de Daubenton
<i>Myotis nattereri</i> Murin de Natterer
<i>Nyctalus noctula</i> Noctule commune
<i>Noctula leisleri</i> Noctule de Leisler
<i>Plecotus austriacus</i> Oreillard gris
<i>Plecotus auritus</i> Oreillard roux
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Pipistrelle de Kuhl
<i>Pipistrellus nathusii</i> Pipistrelle de Nathusius
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Pipistrelle pygmée
<i>Vespertilio murinus</i> Sérotine bicolore
<i>Eptesicus serotinus</i> Sérotine commune
<i>Apus apus</i> Martinet noir
<i>Buteo buteo</i> Buse variable
<i>Falco tinnunculus</i> Faucon crécerelle
<i>Regulus ignicapilla</i> Roitelet à triple bandeau
<i>Larus argentatus</i> Goéland argenté
<i>Lullula arborea</i> Alouette lulu
<i>Erithacus rubecula</i> Rougegorge familier
<i>Accipiter nisus</i> Epervier d'Europe
<i>Delichon urbicum</i> Hirondelle de fenêtre
<i>Larus fuscus</i> Goéland brun
<i>Regulus regulus</i> Roitelet huppé
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> Mouette rieuse
<i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique
<i>Phylloscopus collybita</i> Pouillot véloce
<i>Carduelis carduelis</i> Chardonneret élégant

<i>Emberiza citrinella</i> Bruant jaune		
<i>Chloris chloris</i> Verdier d'Europe		
<i>Circus cyaneus</i> Busard Saint-Martin		
<i>Ficedula hypoleuca</i> Gobemouche noir		
<i>Elanus caeruleus</i> Elanion blanc		
<i>Milvus migrans</i> Milan noir		
<i>Parus major</i> Mésange charbonnière		
<i>Emberiza cirrus</i> Bruant zizi		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

(2)

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : suivi de la mortalité de l'avifaune et des chiroptères sur les parcs éoliens, voir annexe

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : bureau pour analyse biométriques
Capture temporaire avec relâché sur place avec relâché différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : dépôt au centre de soins si encore en vie

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser : sous éoliennes
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser :

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser : CV en annexe

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : pendant la période des suivis de mortalité (de janvier à décembre)

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Région administrative : Nouvelle-Aquitaine

Département : Charente-Maritime

Canton : Marans

Commune : Ferrières, St Jean-de-Liversay, St Cyr-du-Doret, parc éolien Aunis

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Par animaux prédateurs

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : entre autre mise en place d'un bridage éolien, à définir selon les résultats du suivis

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : rapport du suivi environnemental complet sur le parc éolien concerné

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Carquefou

le 05/03/2024

Votre signature

